



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

Séance du Conseil du 13 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° 37 /2023

Compte rendu des décisions communautaires

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le sept mars deux mille vingt-trois s'est assemblé dans la salle Grande Bretagne du Palais de l'Europe, 8 avenue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée donne pouvoir à M. Edouard-Jean CURTET, M. Alain DUCRUET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Danielle LISBONA, M. Nicolas SPINELLI, Mme Danielle LISBONA, M. Edouard-Jean CURTET (arrive à 17h42 avant le vote de l'affaire n°1), M. Stéphane MANFREDI
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI (quitte la séance à 18h42 avant le vote de l'affaire n°30)
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT
<u>GORBIO :</u>	M. Paul COUFFET
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, excusé donne pouvoir à Mme Sylviane ROYEAU, M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, Mme Joanna GENOVESE, excusée donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, excusé, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO, M. Daniel ALLAVENA, excusé
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET, excusé
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE, excusé donne pouvoir à M. Jean-Louis DEDIEU
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRESCH
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, Mme Brigitte ALBERTINI, excusée donne pouvoir à M. Jean-Jacques RAFFAELE

Date d'affichage :

30 MARS 2023

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général
Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey
SITE INTERNET : www.riviera-francaise.fr
direction.generale@carf.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception en préfecture : 30/03/2023

Séance du 13 Mars 2023

Délibération n° 37 /2023

OBJET : **Compte rendu des décisions communautaires**

RAPPORTEUR : **Monsieur le Président**

Conformément à l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous donne lecture des décisions qui ont été prises depuis la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 en application de la délégation d'attribution consentie par délibération n° 4/2022 en date du 22 février 2022.

N° 194/2022 Déplacement de 4 Points de Collecte de Proximité (PCP) enterrés : déchargement, installation et mise en service du matériel.

Acceptation du devis de la société SULO pour l'installation et la mise en service des matériels, suite au déplacement de 4 PCP enterrés pour un montant de 2 380 € HT soit 2 856 € TTC.

N° 195/2022 ACHAT DE BOUQUETS CEREMONIE DE REMISE D'INSIGNES - DE KONING FLEURS

Acceptation des propositions financières de DE KONING FLEURS, sise 18 rue de la République à Menton, (06500) pour une prestation de bouquet de fleurs d'un montant total de 100€ HT.

N° 196/2022 : Formations spécifiques « GNAU SVES – Instructeur ADS/Foncier »

Un accord est conclu avec l'organisme OPERIS – 27 rue Jules Vernes – 44700 Orvault pour un montant total de 2 760,00 € TTC.

N° 197/2022 : Acquisition de PC pour la CARF.

Acceptation de la proposition de la société Avangarde consulting sise 9 avenue Albert II – Le Copori 98000 Monaco, d'un montant de 3 780,00 € HT ;

N° 198/2022 : Marché 2022/22 : Fourniture de carburants – Lot 1 - Attribution

Attribution du marché 2022/22 en son lot 1 relatif à la fourniture de carburants y compris prestations annexes et accès à un site internet de suivi dans les stations-services du candidat en Europe (particulièrement en France et en Italie) hors communes de Sospel (06380) et Tende (06163), sise 562 avenue du parc de l'île TOT 008 cas courrier 12 92029 NANTERRE CEDEX, selon les pièces financières et techniques du marché.

N° 199/2022 : Déclaration d'infructuosité des lots 2 et 3 du marché 2022/22 relatif à la fourniture de carburants

Déclaration d' infructuosité des lots 2 et 3 du Marché 2022/22 – Fourniture de carburants, respectivement relatifs à « la fourniture de carburants de type gasoil et gasoil de qualité supérieure en vrac sur la commune de Sospel (06380) » et « la fourniture de carburants sans prestation annexe ni accès internet de suivi sur la commune de Tende (06163) », pour le motif d'intérêt général suivant : la CARF n'a reçu aucune offre pour ce lot.

N° 200/2022 : Remplacement injecteurs véhicule Renault Clio immatriculé BX-675-VP

Acceptation de la proposition financière de la Société KEOS Salon de Provence by Autosphère (Agent Renault) sise 666 Boulevard du Roy René – BP 153 – 13654 SALON DE PROVENCE pour procéder au remplacement de 2 injecteurs sur le véhicule Renault Clio immatriculé BX-675-VP dont le montant s'élève à 1 601.44€ TTC ;

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 201/2022 : Remplacement plaquettes frein vélo à assistance électrique –

Service Agriculture

Acceptation de la proposition financière de la Société GREENLINES sise 21 rue Carnot – 06500 MENTON pour réaliser le remplacement des plaquettes de frein avant et arrière ainsi que le panier avant du vélo à assistance électrique mis à disposition pour un agent du service Agriculture et dont le montant s'élève à 131.70€ TTC ;

N° 202/2022 : Formation spécifique « SchemaFiber »

Un accord est conclu avec l'organisme NEWIS SA– rue du Crêt-Taconnet 12A – 2000 Neuchâtel pour un montant total de 500,00 € TTC.

N° 203/2022 : Décision modificative de la décision 193-2022 relative à l'acceptation de devis pour la fourniture de plateaux repas lors de l'exercice de lutte contre une pollution maritime « RAMOGEPOL 2022 » - projet 4762 PAYS RESILIENTS

Acceptation de l'offre de Le Café du Parvis, sise 2 quai Monléon 06500 MENTON, relative à la fourniture de 17 plateaux-repas le 5 octobre 2022; d'un montant total de 357,00 € TTC. Cette décision annule et remplace la décision 193-2022

N° 204/2022 : Facture SAFER

Acceptation de la proposition de la SAFER PACA sise Avenue de la Libération 04107 MANOSQUE CEDEX France, pour un montant de 6 222 € TTC ;

N° 205/2022 : Vidage – remplacement ensemble réservoir carburant véhicule CLIO immatriculé AN-389-XF

Acceptation de la proposition financière de la société Calucci – Résidence Garage (Agent Renault) sise 16 Val des Castagnins – 06500 MENTON pour assurer la réparation du véhicule Renault Clio immatriculé AN-389-XF à la suite d'une erreur de remplissage de carburant et dont le montant s'élève à 169.70€ TTC ;

N°206/2022 : Réparation pneu véhicule Renault ZOE immatriculé FF-610-LM

Acceptation de la proposition financière de la société Calucci – Résidence Garage (Agent Renault) sise 16 Val des Castagnins – 06500 MENTON pour assurer la réparation d'un pneu sur le véhicule Renault ZOE immatriculé FF-610-LM à la suite d'une crevaison et dont le montant s'élève à 30€ TTC ;

N° 207/2022 : PRESTATION POUR UN BUFFET AVEC RAFRAICHISSEMENTS – POIVRE ET SEL

Acceptation de la proposition financière de POIVRE ET SEL, sise 24 rue Saint-Michel à Menton, (06500) pour une prestation de buffet avec rafraichissements d'un montant total de 700 € HT.

N° 208/2022 : Maintenance des licences ArcOpole du SIG pour l'année 2023

Acceptation de la proposition de la société ESRI France, sise 21 rue des Capucins 92195 MEUDON CEDEX, visant à la maintenance des licences ArcOpole Pro cadastre, ArcOpole PCI Base, ArcOpole Builder et des widgets cadastre et ADS pour l'année 2023 pour un montant de 4 165.20 € TTC et d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette opération.

N° 209/2022 : Hébergement du portail Web SIG de la CARF pour l'année 2023

Acceptation de la proposition de la société ESRI France, sise 21 rue des Capucins 92195 MEUDON CEDEX, visant à la location pour l'année 2023 des 2 serveurs qui hébergent le portail Web SIG de la CARF (IaaS) et les 2 machines virtuelles pour l'administration du système, pour un montant de 13 484.40 € TTC et d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette opération.

N° 210/2022 : Marché 2022/05 : Fourniture, pose, entretien de poteaux d'arrêts et traçage au sol sur le réseau de transport en commun de l'agglomération de la Région Française – Attribution des lots 1 et 2

Attribution du marché 2022/05 en son lot 1 relatif à la fourniture, pose et réparation de mobilier d'information, à la société PISONI sise 2 chemin de Sartoux 06370 MOUANS

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

SARTOUX, selon les pièces financières et techniques du marché. Attribution du marché 2022/05 en son lot 2 relatif au marquage au sol et à l'effacement de marquage au sol, à la société ALBERT LANCAR SIGNALISATION, sise 69 avenue Cap de Croix 06100 NICE, selon les pièces financières et techniques du marché.

N° 211/2022 : Déclaration d'infructuosité du marché 2022-23 relatif au renouvellement multi-réseaux de la rue Pietra Scritta à Menton- phase 3 : de la rue Harpignies à l'allée de Namur, suite à la déclaration sans suite du lot 3 du marché 2022-16

Déclaration d'infructuosité du Marché 2022/23 –Renouvellement multi-réseaux de la rue Pietra Scritta à Menton- phase 3 : de la rue Harpignies à l'allée de Namur, suite à la déclaration sans suite du lot 3 du marché 2022-16, pour le motif d'intérêt général suivant : la CARF n'a reçu aucune offre pour ce lot.

N° 212/2022 : Protocole de gestion concernant la couverture du risque statutaire des agents de la CARF- année 2023

Acceptation de la proposition de protocole de gestion du risque statutaire de la société SUISSCOURTAGE Assurances pour l'année 2023 (contrat d'une durée ferme d'une année du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023) sise 74 boulevard Carnot 06400 CANNES, pour un montant de 924,94 € TTC.

N° 213/2022 : Achat de 6 radiateurs à bain d'huile pour la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

Acceptation de la proposition de WELDOM, sise 115 Val des Castagnins – 06500 MENTON pour un montant de 274.50€ HT, soit 329.40€ TTC ;

N° 214/2022 : Acquisition fourniture pour l'hologramme Trophée d'Auguste – Acceptation de devis

Acceptation de l'offre d'EDIKOM, sise 13 boulevard Grande Thumine – BP 90587 – 13093 Aix-en-Provence Cedex 2, afin d'assurer l'installation technique numérique pour permettre de valoriser l'exposition virtuelle, pour un montant global de 156 € TTC.

N° 215/2022 : Tournée concert Zahir – programmation Escapades baroques en Riviera 2022 – Acceptation devis CARF.

Acceptation de la proposition du Diocèse de Nice paroisse Notre Dame des Rencontres, sise 15 avenue Edouard VII, 06 500 MENTON, pour un montant total de 633 euros TTC.

N° 216/2022 : Contentieux agression M. Jean-Marc AMOURDEDIEU – Signification jugement rendu à l'encontre de M. Xavier VANDENDRIESSCHE – Etude SAS HUISSIER

Désignation de l'étude SAS HUISSIER, sise 31 rue de Paris 06010 NICE CEDEX 01, afin de procéder à la signification du jugement rendu par le Tribunal de Police de Nice le 08 novembre 2021, à l'encontre de M. Xavier VANDENDRIESSCHE, pour un montant de 41.84 euros TTC.

N° 217/2022 : Achat d'un compresseur et de ses accessoires

Acceptation de la proposition de la société WELDOM, sise 115 Val des Castagnins – 06500 MENTON, pour la fourniture d'un compresseur, pour un montant de 196.90 € HT ;

N° 218/2022 : ACHAT DE CONSOMMABLES POUR LA REGIE

Acceptation de la proposition de la société LANGUEDOC CHIMIE, sise 64 Rue Antoine Becquerel – 11100 NARBONNE, pour l'achat de consommables, pour un montant de 1 130,10€ HT ;

N° 219/2022 : ACHAT JERRICAN POUR CARBURANT TENDE.

Acceptation de la proposition de la société EUREKA, sise 19 Avenue Jean Médecin – 06380 SOSPEL, pour la fourniture de jerrican, pour un montant 40,76€ HT

N° 220/2022 : Travaux de suppression du poste de relevage des eaux usées de CANOVAS – LA TURBIE

Acceptation de la proposition de la société VEOLIA –17, rte de Sospel - 06500 MENTON, pour les travaux de mise hors d'état de servir du poste de relevage des eaux usées de CANOVAS , pour un montant de 2 890 € HT ;

N° 221/2022 : Location et pose de 4 débitmètres portables et de deux sondes dans le cadre des essais de pompes du puits P3 de Porra à Vintimille

Acceptation de l'offre de la société VEOLIA EAU sise 17 route de Sospel – 06500 MENTON pour la location et la pose de quatre débitmètres portables et de deux sondes de conductivité/température pour un montant de 4 223,60 € HT.

N° 222/2022 : ACHAT DE BOUTEILLES D'EAU.

Acceptation de la proposition de la société ORFEO, sise 17 Route de Sospel – 06500 MENTON, pour la fourniture d'eau en bouteille, pour un montant de 5 362,00€ HT ;

N° 223/2022 : Fourniture toner pour le traceur de la Régie.

Acceptation de la proposition de la société CANON, sise 14 Rue Emile Borel – 75809 PARIS, pour la fourniture de toner, pour un montant de 991,10€ HT ;

N° 224/2022 : CONSOMMABLES POUR LA REGIE A TENDE.

Acceptation de la proposition de la société Pierre GUIDO, sise 4 Place Général de Gaule – 06430 TENDE , pour l'achat de consommables, pour un montant de 81,70€ HT ;

N° 225/2022 : CONSOMMABLES POUR LA REGIE A TENDE.

Acceptation de la proposition de la société BL MATERIAUX , sise zone industrielle – 06430 SAINT DALMAS DE TENDE, pour l'achat de consommables, pour un montant de 213,79€ HT ;

N° 226/2022 : ACHAT D'HYPOCHORITE DE SODIUM.

Acceptation de la proposition de la société GRAVIWATER, sise Allée des maçons – ZI secteur D12 – 06700 SAINT LAURENT DU VAR , pour l'achat d'hypochlorite de sodium, pour un montant de 800€ HT ;

N° 227/2022 : FOURNITURE ET IMPRESSION DE SUPPORTS PLV – TECHPRINT

Acceptation des propositions de TECHPRINT, sise 780 avenue de St Roman, ZI du Haut Carei à Menton (06500), pour la fourniture et l'impression de bâches et kakemonos pour un montant total de 600,40€ HT.

N° 228/2022 : FOURNITURE ET IMPRESSION DE PANNEAUX D'ENTRÉE DE TERRITOIRE SUPPLEMENTAIRE – RN7

Acceptation des propositions de RN7, sise 158 ancien chemin de Campana à Mougins (06250) pour la fourniture et l'impression de 12 panneaux d'entrée de territoire avec colliers d'attache pour un montant total de 2 292€ HT.

N°229/2022 : ACHAT D'EXEMPLAIRES DE LA BD TEMPETE ALEX TOME2 – EDITIONS DU PRECURSEUR

Acceptation de la proposition financière des EDITIONS DU PRECURSEUR, sise 9 avenue Albert II à Monaco (98000) pour la fourniture de 300 exemplaires de la BD Tempête Alex – Chronique d'une reconstruction Tome 2 pour un montant total de 7 061,60€ HT.

N° 230/2022 : MISES AU FORMAT DU VISUEL POUR L'EXPOSITION VIRTUELLE VIA JULIA AUGUSTA - AGENCE COMBACK

Acceptation de la proposition financière de l'agence COMBACK, sise 10 rue de la République à Nice (06300) pour la réalisation de mises au format du visuel pour l'exposition virtuelle « Il était une voie, le voyage des romains en Riviera » pour un montant total de 1 250€ HT.

Accusé de réception en préfecture
006-240600554-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 231/2022 : REABONNEMENT DES SERVICES EN LIGNE CAP COM INTEGRAL – CAP COM

Acceptation de la proposition financière de CAP'COM, sise 3 cours Albert Thomas à Lyon (69003) pour renouveler l'abonnement annuel « Cap intégral T3 » pour un montant total de 3 280€ HT.

N° 232/2022 : CONTRAT ANNUEL D'ASSISTANCE TECHNIQUE, DEVELOPPEMENT ET D'ABONNEMENTS DIVERS DU SITE INTERNET – COTE WEB

Acceptation de la proposition financière de COTE WEB, sise 97 avenue du Domaine du Piol à Nice (06000) pour :

- le renouvellement du contrat d'assistante technique et développement du 01/11/2022 au 31/10/2023
- le renouvellement de l'abonnement Platinium Calameo du 10/11/2022 au 10/12/2023
- le renouvellement de l'abonnement Vanva pro du 25/11/2022 au 24/11/2023

Le montant total est de 1 835,88€HT.

N° 233/2022 : Création de nouveaux bureaux à la Maison de la Formation, 10 rue Isola – 06500 Menton, pour l'accueil des nouvelles personnes embauchées à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)

Acceptation de l'offre remise par la société SMBTP, sise 92 promenade du Careï – 06500 MENTON, pour un montant de 27 068,93€ HT, soit 32 482,72€ TTC ;

N° 234/2022 : Pré-équipement de la fibre optique du nouvel immeuble de 6 logements par ORANGE-Résoline pour la Gendarmerie de SOSPEL

Acceptation de la proposition faite par ORANGE-Résoline, sis 131 avenue Félix Faure – 69924 LYON 3^{ème}, relative aux travaux de pré-équipement de la fibre optique du nouvel immeuble de 6 logements pour la Gendarmerie de SOSPEL dans son devis pour un montant de 2 125.00€ HT, soit 2 550.00€ TTC ;

N° 235/2022 : Étude, suivi de travaux et contrôle des infrastructures pour la fourniture et pose d'une tête accès réseau dans le local de l'opérateur, par ORANGE-Résoline, dans le cadre de la construction d'une Nouvelle Gendarmerie à Sospel

Acceptation de la proposition faite par ORANGE-Résoline, sis 131 avenue Félix Faure – 69924 LYON 3^{ème}, relative à l'étude, suivi de travaux et contrôle des infrastructures pour la fourniture et pose d'une tête accès réseau dans le local de l'opérateur, dans le cadre de la construction d'une Nouvelle Gendarmerie à Sospel dans son devis n° J2-A9A-PRO-22-026418, pour un montant de 1 422.58€ HT, soit 1 707.10€ TTC.

N° 236/2022 : Formation agents dans le cadre de l'élaboration de l'exposition virtuelle de la Via Julia Augusta inscrite au projet Interreg Alcotra 4176 PAYS-AIMABLES – Acceptation de devis

Acceptation de l'offre d'EDIKOM, sise 13 boulevard Grande Thumine – BP 90587 – 13093 Aix-en-Provence Cedex 2, afin d'assurer l'installation technique numérique pour permettre de valoriser l'exposition virtuelle, pour un montant global de 1 080 € TTC.

N° 237/2022 : Acquisition de matériels numériques dans le cadre de la promotion et valorisation de l'exposition virtuelle de la Via Julia Augusta inscrite au projet Interreg Alcotra 4176 PAYS-AIMABLES – Acceptation de devis

Acceptation de l'offre d'EDIKOM, sise 13 boulevard Grande Thumine – BP 90587 – 13093 Aix-en-Provence Cedex 2, afin d'assurer l'installation technique numérique pour permettre de valoriser l'exposition virtuelle, pour un montant global de 7 720 € TTC.

N° 238/2022 : Interventions d'urgence sur poste de relevages des Voutes à Menton

Acceptation du devis de la Société Véolia Eau, sis 12 Bd René Cassin 06293 Nice Cedex 3, d'un montant de 5 578,00 € HT.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 239/2022 : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé-Travaux de réfection des revêtements des tours de désodorisation de la station d'épuration de menton

Acceptation de l'offre de la société DEKRA Industrial sise Immeuble Asteropolis – ZI les 3 Moulins – Rue Goa – 06600 ANTIBES, pour la réalisation d'une mission de coordination SPS de 2^{ème} catégorie, pour un montant de 3.110,00 euros HT.

N° 240/2022 : Achat Traceur de chantier

Acceptation de la proposition de la société POINT.P, sise 115 Val des Castagnins – 06500 MENTON, pour la fourniture d'un traceur de chantier, pour un montant de 150.48 € HT ;

N° 241/2022 : Achat Fourniture consommables

Acceptation de la proposition de la société WELDOM, sise 115 Val des Castagnins – 06500 MENTON, pour la fourniture de consommables, pour un montant de 39.10 € HT ;

N° 242/2022 : INTERVENTION DE DEPANNAGE POSTE DE RELEVAGE DE LA BRIGUE.

Acceptation de la proposition de la société CES, sise ZA NICOPOLIS – 1091 Avenue des chênes verts – 83170 BRIGNOLES, pour la réparation du poste de relevage de La Brigue, pour un montant de 1 122,80€ HT ;

N° 243/2022 : Réalisation d'un câblage pour l'alimentation fibre de la Nouvelle Gendarmerie de SOSPEL par ORANGE-Résoline

Acceptation de la proposition faite par ORANGE-Résoline, sis 131 avenue Félix Faure – 69924 LYON 3^{ème}, relative aux travaux de réalisation d'un câblage pour l'alimentation fibre de la Nouvelle Gendarmerie de SOSPEL pour un montant de 1 200.00€ HT, soit 1 440.00€ TTC.

N° 244/2022 : Impression d'un panneau d'affichage des travaux de restauration de murs en pierres sèches dans le cadre du projet Interreg Alcotra « PAYS RESILIENTS » du « PITER PAYS-SAGES »

Acceptation de la proposition de l'entreprise Stamp Publicité, sise Parc d'activités de la Siagne Av. Jean Mermoz, 06210 Mandelieu, pour un montant de 35,00 € HT ;

N° 245/2022 : Convention de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur le chantier de réhabilitation des stations d'épuration de Fontan et Saorge suite à la Tempête Alex.

Acceptation de l'offre de la société QUALICONSLT sise 8 Avenue Félix Faure 06000 NICE, pour la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors de la réhabilitation des STEP de Fontan et Saorge, pour un montant de 5 700 euros HT.

N° 246/2022 : Fourniture de supports de communication « Ici commence la mer » et « Ici commence la rivière »

Acceptation de l'offre de la société Mon Artisane, sise 41 B rue de la carte 62 116 BUCQUOY, pour la réalisation de support de communication en bois et plastique et des bombes de peinture au sol , pour un montant de 721.50 euros HT

N° 247/2022 : CREATION ET MONTAGE DE REPORTAGES VIDEO – PICTURES AND YOU

Acceptation de la proposition de PICTURES AND YOU, sise 4941 route de Menton à Gorbio (06500) pour une prestation de 2 reportages vidéo sur les travaux Gemapi d'un montant total de 1 828€ HT.

N° 248/2022 : Achat d'équipements de protection individuelle (EPI) et de petits matériels afin d'assurer les missions inhérentes au service de Gestion et de Protection des Milieux Aquatiques (GEMAPI)

Acceptation du devis n°36767007 de l'UGAP, pour un montant total de 798.71 € TTC

Accuse de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 249/2022 : Cotisation versée par la CARF au CRIGE – exercice 2022

Acceptation du versement de la cotisation au CRIGE, pour l'année 2022 pour un montant 4 875,00 €.

N° 250/2022 : Marché 2017/23 : Groupement de commandes souscription des contrats d'assurances– Avenant de prolongation n°3 aux lots 1 à 5

Signature de l'avenant n°3 aux lots 1,2,3,4 et 5 « Groupement de commandes pour la souscription des contrats d'assurances » du marché 2017/23 conclu le 29 décembre 2017 entre la CARF et la SMACL ASSURANCES sise 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT CEDEX 9, portant prolongation du marché pour une durée de 6 mois, soit donc du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Les conditions contractuelles demeurent inchangées.

N°251/2022 : Opération « Objectif zéro déchet » - intervenants pour la réalisation d'ateliers.

Est retenue la société Abracadavrac pour l'animation de deux ateliers « Noël Zéro Déchet » pour un montant de 360 € TTC, aux mois de novembre et décembre 2022. Lors de ces ateliers qui se dérouleront à Menton, l'intervenante réalisera avec les foyers participants des décorations et emballages cadeaux de Noël « zéro déchet ». L'intervenante fournira tout le matériel nécessaire, est retenue la société Abracadavrac pour l'animation de deux ateliers « Fabrication de produits ménagers » pour un montant de 576 € TTC, au mois de février 2023. L'intervenante réalisera avec les foyers participants des produits ménagers à base de produits naturels. L'intervenante fournira tout le matériel nécessaire, est retenue la société Ecoslowasting pour l'animation d'un atelier « cuisine anti-gaspi » pour un montant de 350 € TTC au mois de juin 2023. Lors de cet atelier qui se déroulera à Menton, l'intervenante développera une partie théorique sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et réalisera avec les participants une recette « anti-gaspi ». L'intervenante fournira tout le matériel et les produits alimentaires nécessaires.

N° 252/2022 : Acquisition d'espace de stockage supplémentaire sharepoint.

Acceptation de la proposition de la société Avangarde consulting sise 9 avenue Albert II – Le Copori 98000 Monaco, d'un montant total de 240,00 € HT ;

N° 253/2022 : Acquisition de licences TeamViewer Tensor.

Acceptation de la proposition de la société TeamViewer, sise Bahnhofsplatz2 – 73033 Göppingen - Germany, d'un montant total de 3 000 € HT ;

N° 254/2022 : Acquisition de PC pour la CARF.

Acceptation de la proposition de la société RED IT sise 260 rue Denis Papin 13857 Aix en Provence Cedex3, d'un montant de 3 537,00 € HT ;

N° 255/2022 : Acquisition de petits matériels de câblage.

Acceptation de la proposition de la société Berettoni électricité sise 30 allée des pêcheurs – 06700 Saint Laurent du Var, d'un montant total de 1 689,27 € HT ;

N° 256/2022 : Renouvellement du pare-feu de la CARF.

Acceptation de la proposition de la société Avangarde consulting sise 9 avenue Albert II – Le Copori 98000 Monaco, d'un montant total de 2 001,00 € HT ;

N° 257/2022 : Acquisition de matériels et licences informatiques pour le service communication.

Acceptation de la proposition de la société Avangarde consulting sise 9 avenue Albert II – Le Copori 98000 Monaco, d'un montant total de 6 707,00 € HT ;

N° 258/2022 : Achat de chaînes pour tous les véhicules de la REGIE

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'acquisition de chaînes pour un montant de 466,67€ HT ;

Accusé de réception en préfecture
06024060055120230330 07 2023
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception en préfecture : 01/04/2023

N°259/2022 : ACQUISITION BATTERIE SPECIALE BASSIN

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'acquisition d'une batterie, pour un montant de 993,33€ HT ;

N° 260/2022 : CONSOMMABLE REGIE

Acceptation de la proposition de la société EUREKA, sise 19 avenue Jean Médecin – 06380 SOSPEL, pour l'achat de consommables, pour un montant de 10,13€ HT ;

N° 261/2022 : ACHAT DE CONSOMMABLES POUR LA REGIE

Acceptation de la proposition de la société LANGUEDOC CHIMIE, sise 64 Rue Antoine Becquerel – 11100 NARBONNE, pour l'achat de consommables, pour un montant de 1 130,10€ HT ;

N° 262/2022 : ENTRETIEN DACIA DUSTER FN508JJ

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Dacia Duster immatriculé FN508JJ, pour un montant de 725€ HT ;

N° 263/2022 : ENTRETIEN DACIA DUSTER FN502JJ

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Dacia Duster immatriculé FN502JJ, pour un montant de 563,33€ HT ;

N° 264/2022 : ENTRETIEN CITROEN JUMPY CF593BL

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Citroën Jumpy immatriculé CF593BL, pour un montant de 744,58€ HT ;

N° 265/2022 : ENTRETIEN RENAULT KANGOO EV734CB

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Renault Kangoo immatriculé EV734CB, pour un montant de 628,75€ HT ;

N° 266/2022 : ENTRETIEN RENAULT KANGOO FN504JJ

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Renault Kangoo immatriculé FN504JJ, pour un montant de 337,92€ HT ;

N°267/2022 : ENTRETIEN NISSAN EJ965WC

Acceptation de la proposition de la société SOSPEL MECANIQUE, sise quartier fontan deleuse – 174 chemin des martyrs de l'Albaréa – 06380 SOSPEL, pour l'entretien du Nissan immatriculé EJ965WC, pour un montant de 656,24€ HT ;

N° 268/2022 : FOURNITURE POMPE ET PRESOSTAT POMPAGE DE GRANILLE

Acceptation de la proposition de la société GRAVIWATER, sise quartier Allée des maçons – 06700 SAINT LAURENT DU VAR, pour l'achat d'une pompe et d'un presostat pour un montant de 449,42€ HT ;

N° 269/2022 : LOCATION BOUTEILLE DE CHLORE GAZEUX 3 MOIS

Acceptation de la proposition de la société GAZECHIM, sise 15 Rue Henri Brisson – 34500 BEZIERS, pour la location de 3 bouteilles de chlore, pour un montant de 185,40€ HT ;

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 270/2022 : MAINTENANCE CHLORATION RESERVOIR MAURION SAORGE

Acceptation de la proposition de la société EVOQUA, sise Auf der weide 10 – 89312 GUENZBURG / Allemagne, pour la maintenance de chloration du réservoir de Maurion à Saorge, pour un montant de 3 544,46€ HT ;

N° 271/2022 : Demandes de subvention pour la réalisation d'une opération Inter Espace Valléen « Valorisation du patrimoine en pierres sèches des Alpes du Sud » (volet 1/2 fonctionnement)

Le coût de l'opération pour le volet fonctionnement est estimé à environ 101 236,07€ TTC pour la CARF.

Article 2 : Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Origine du financement	Taux escompté	Montants escomptés
FEDER Alpes	60 %	60 741,64 €
REGION	9,52%	9 641,53 €
FNADT CIMA	9,52 %	9 641,53 €
Autofinancement CARF	20,95 %	21 211,37 €
	Total budget	101 236,07 €

Les demandes seront adressées individuellement à chaque co-financeur par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, chef de file.

N° 272/2022 : Réparation de la lampe de projecteur Véhicule Peugeot 207

Acceptation de le devis du Grand Garage du Mentonnais, sis Z.I du Careï 321 Avenue de l'Orméa – 06500 MENTON, pour d'effectuer la réparation du véhicule Peugeot 207 immatriculé BX-732-YF, pour un montant qui s'élève à 20,69€ HT.

N° 273/2022 : ASSISTANCE FONCIERE POUR ACTE ADMINISTRATIF : ECHANGE PARCELLES POUR CREATION NOUVELLE STEP SAORGE SUITE A LA TEMPETE ALEX – OPSTEP06

Signature du devis n°D22-PRF-0408-PF en date du 05 décembre 2022 de l'entreprise TPF 208/2012 boulevard du Mercantour CS 81061 - 06201 NICE Cedex3, relatif aux prestations énumérées dans la mission d'assistance foncière et ce pour un montant de 525 € HT.

N° 274/2022 : Demande de subvention au titre du FNADT-CIMA pour l'animation du plan d'actions Espace Valléen (« Ingénierie 2023 »)

Les dépenses de personnel liées à l'animation du plan d'action Espace Valléen en 2023 sont estimées à 47 334€ bruts chargés.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Origine du financement	Taux escompté	Montants escomptés
FNADT CIMA	40 %	18 933,6 €
Autofinancement CARF	60 %	28 400,4 €
TOTAL	100 %	47 334 €

La demande de subvention au titre du FNADT-CIMA est adressée à l'Etat de manière dématérialisée par l'intermédiaire de la plateforme demarches-simplifiees.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N°275/2022 : BORNAGE CONTRADICTOIRE POUR LE DEPLACEMENT DE LA STEP DE SAORGE DANS LE CADRE DE LA TEMPETE ALEX.

Acceptation de l'offre du CABINET LUGHERINI sise 40 chemin du Pilon 06390 CONTES pour la prestation d'un bornage contradictoire, pour un montant de 4 400 € HT.

N°276/2022 : BORNAGE CONTRADICTOIRE POUR CREATION POSTE DE REFOULEMENT SUR LA COMMUNE DE TENDE DANS LE CADRE DE LA TEMPETE ALEX.

Acceptation de l'offre du CABINET LUGHERINI sise 40, chemin du Pilon 06390 CONTES pour la prestation d'un bornage contradictoire, pour un montant de 3 040 € HT.

N° 277/2022 : ETUDE GEOTECHNIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DE FONTAN DANS LE CADRE DE LA TEMPETE ALEX.

Acceptation de l'offre de la société GEOLITHE sise 613 avenue de Grasse 06370 MOUANS SARTOUX pour la prestation d'une étude géotechnique, pour un montant de 8 730 € HT.

N° 278/2022 : Achat de chaînes pour tous les véhicules de la DSP eau et assainissement - MENTON

Acceptation de la proposition de la société AZUR AUTO SERVICE, sise 601 avenue Saint Roman – ZI du Haut Careil – 06500 MENTON, pour l'acquisition de chaînes neige, pour un montant de 260,20€ HT

N° 01/2023 : ANNULEE

N° 02/2023 : Raccordement sur le réseau électrique de la Nouvelle Gendarmerie de Sospel

Acceptation de la proposition d'ENEDIS, sise 8bis avenue des Diables Bleus – 06300 NICE, relative aux travaux de raccordement pour l'opération de la Nouvelle Gendarmerie de Sospel sur le réseau électrique selon son devis pour un montant de 8 318,46 € HT, soit 9 982,15 € TTC ;

N° 03/2023 : Alimentation électrique de la Nouvelle Gendarmerie de Sospel

Acceptation de la proposition d'ENEDIS, sise 106 Chemin Saint Gabriel – 84000 AVIGNON, selon son devis n° DE25/056962/001001 pour un montant de 10 482,68 € HT, soit 12 579,22 € TTC ;

N° 04/2023 : Marché 2022/26 : Traitement des déchets ménagers et assimilés (hors ordures ménagères) – Attributions

Attribution du marché 2022/26 relatif au traitement des déchets ménagers et assimilés (hors ordures ménagères), selon les pièces financières et techniques :

- En son lot 1 – Traitement et valorisation des emballages et papiers ménagers – à la société PAPREC sise 7 rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS, pour un montant estimatif de 3 000 000 € HT (hors recettes)
- En son lot 2 – Traitement et valorisation des cartons bruns – à la société ENSO, sise 1 rue Marcheti Angle Quai de la Joliette 13002 MARSEILLE 2^{ème}, pour un montant estimatif de 130 000 € HT (hors recettes)
- En son lot 3 – Transport, traitement et valorisation des objets encombrants - à la société ENSO, sise 1 rue Marcheti Angle Quai de la Joliette 13002 MARSEILLE 2^{ème}, pour un montant estimatif de 6 500 000 € HT
- En son lot 4 – Transport, traitement et valorisation des gravats – à la société SUD EST ASSAINISSEMENT, sise Route de la Gaude 06800 CAGNES-SUR-MER, pour un montant estimatif de 3 400 000 € HT
- En son lot 5A – Transport, traitement et valorisation des déchets végétaux – à la société SUD EST ASSAINISSEMENT, sise Route de la Gaude 06800 CAGNES-SUR-MER, pour un montant estimatif de 1 700 000 € HT
- En son lot 5B – Transport, traitement et valorisation des biodéchets – ASSAINISSEMENT, sise Route de la Gaude 06800 CAGNES-SUR-MER, pour un montant estimatif de 15 000 € HT

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de télétransmission : 00/06/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

- En son lot 6 – Transport, traitement et valorisation des déchets diffus spécifiques – à la société SOFOVAR, sise ZI du Capitou 85 avenue Louis Lépine 83600 FREJUS, pour un montant estimatif de 320 000 € HT
- En son lot 7 – Transport, traitement et valorisation des déchets de bois – à la société ALGORA, sise Parc d’Activités de la Siagne 2 Allée François Coli Bâtiment 1B 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE, pour un montant estimatif de 1 200 000 € HT

Le marché est conclu à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée non reconductible de 4 (quatre) ans, soit donc au 31 décembre 2026, pour les lots 1 à 6. Et à compter du 11 janvier 2023 jusqu’au 31 décembre 2026, pour le lot 7.

N°05/2023 : Déclaration sans suite du marché 2022/28 – Entretien des ouvrages d’eaux pluviales urbaines secteur

Déclaration sans suite le marché relatif à l’entretien des ouvrages d’eaux pluviales urbaines secteur bas service, suite au problème informatique survenu sur le site ACHATPUBLIC, le lundi 12 décembre 2022 entre 09h45 et 12h30, et ayant impacté la remise des offres par les candidats.

N° 06/2023 : ANNULEE

N° 07/2023 : PRESTATION POUR UN BUFFET AVEC RAFRAICHISSEMENTS POUR LES VŒUX DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – BOULANGERIE JEAN-LUC PELÉ

Acceptation de la proposition financière de JEAN-LUC PELÉ, sise Zone Industrielle du Haut Careï à Menton (06500) pour une prestation de buffet avec rafraichissements d’un montant total de 830,54 € HT.

N°08/2023 : ACHAT D'ESPACE ANNUEL EN AFFICHAGE CHEZ LES COMMERÇANTS - LEVEL UP AD STREET

Acceptation de la proposition financière du LEVEL-UP AD STREET, sise 86 chemin du Vallon de la Rine (06410) pour 10 périodes de 2 semaines d’affichage sur le réseau Corniche pour l’ensemble des services de la CARF d’un montant total de 16 575€ HT.

N° 09/2023 : LOCATION D'UNE SALLE ET ORGANISATION DU REPAS ANNUEL DES ÉLUS - CASINO BARRIERE

Acceptation de la proposition financière du CASINO BARRIÈRE, sise 2bis avenue Felix Faure à Menton, (06500) pour l’organisation d’un repas de 60 personnes prévisionnelles (à préciser à J-7) et la location de la salle d’un montant total de 3 622,73 € HT.

N° 10/2023 : Achat de fournitures pour le Salon de l’Innovation du 27 janvier 2023

Acceptation de la proposition de Bureau Vallée sise 111 route de Sospel – 06500 MENTON, pour la fourniture de « badges porte-noms avec lacet » nécessaires pour les exposants dans le cadre du Salon de l’Innovation, organisé par la Communauté de la Riviera Française au Palais de l’Europe le Vendredi 27 janvier 2023 pour un montant total de 89,90€ TTC ;

N° 11/2023 : ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE POUR LE SALON RIVIERA’INNOV – NICE MATIN – CI MEDIA – RADIO VALLÉE – NRJ GROUPE

Acceptation des propositions financières de :

- NICE-MATIN, sise 214 bd du Mercantour à Nice (06200) pour 10 parutions dans le Mag’Eco en pages départementales et en pages locales dans les éditions de Menton et Monaco ; d’un Nativ pour un montant total de 12 408,50€ HT.
- RADIO VALLÉE, sise 1 Place Colonel Baldoni à Belvédère (06450) pour la création et la diffusion de 69 spots de 30s pour un montant total de 939 € HT (non assujetti à la TVA).
- CI-MEDIA, sise 25 chemin de Caban à Plan-de-Cuques (13380) pour la création et la diffusion sur RADIO EMOTION et RTL2 de 106 spots de 30s ; et 999 999 999 sur les applications mobiles pour un montant total de 4 170,35€ HT
- NRJ GROUPE, sise 134 avenue du 25^{ème} RTS à Lyon (69338) pour la création et la diffusion sur NRJ et NOSTALGIE de 88 spots de 25s pour un montant total de 1 615,82€ HT.

Accuse de réception en préfecture
066-240600551-20230330-37-2023-DE
Date de dépôt en préfecture : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 12/2023 : Travaux de renforcement d'un branchement pour le poteau incendie RCM38, avenue de la Torraca, sur la commune de Roquebrune Cap Martin.

Acceptation de l'offre de l'entreprise VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX sise 17 rte de Sospel 06500 MENTON, pour le renforcement du branchement du PI RCM38 à Roquebrune Cap Martin, pour un montant de 5 319,81euros HT.

N° 13/2023 : Dégrèvement sur facture Eau et assainissement accordé à la suite d'une fuite d'eau non imputable à la responsabilité de l'abonné – Commune de roquebrune cap martin-157 av de verdun-roquebrune cap martin.

Est appliqué un dégrèvement sur la facture d'eau de la Commune de Roquebrune Cap Martin – 157 Avenue de Verdun – Roquebrune Cap Martin pour un montant de 8 616,63 € TTC calculé de la façon suivante :

Abonné : Commune de ROQUEBRU NE CAP MARTIN	Volume dégrévé	Montant dégrévés			Total HT	Total TTC
		Part Fermier	Part Communau taire	Part Agence de l'eau		
		Montant	Montant	Montant de la redevance		
EAU	1 154m ³	1139,00€	311,58€	363,51€	7 907,51,29€	8 616,63€
ASSAINISSE MENT	2 134m ³	1 111,39€	4 640,60€	341,44€		

N° 13/2023B : Stock ramettes papier blanc A4 pour les services de la CARF

Est retenu le devis de la société Papeteries du Dauphiné, sise ZI Secteur D – 06700 SAINT LAURENT DU VAR dont le montant s'élève à 972€ TTC, afin de fournir les services de la CARF en ramettes de papier blanc A4.

N°14/2023 : Dégrèvement sur facture EAU ET assainissement accordé à la suite d'une fuite d'eau non imputable à la responsabilité de l'abonné – MONSIEUR SCHOESER– 128 AV DU VAL DU CAREI – MENTON

Est appliqué un dégrèvement sur la facture d'eau à Monsieur SCHOESER – 128 Avenue Val du Carei – Menton pour un montant de 213,25 € TTC calculé de la façon suivante :

Abonné : M. SCHOESER	Volume dégrévé	Montant dégrévés			Total HT	Total TTC
		Part Fermier	Part Communau taire	Part Agence de l'eau		
		Montant	Montant	Montant de la redevance		
EAU	17m ³	19,96€	0,09€	4,76€	194,87€	213,25€
ASSAINISSE MENT	91m ³	43,68€	155,51€	14,56€		

Ce dégrèvement sera directement mis en œuvre par le délégataire de la CARF, la Société Véolia Eau.

N°14/2023B : Réparation crevaison pneu Scooter HONDA immatriculé EV-101-YH
 Acceptation de la proposition financière de la société PAOLI – sise 06500 MENTON pour assurer la réparation du scooter Honda 125 immatriculé EV-101-YH et dont le montant s'élève à 15€ TTC.

Procès-verbal de réception en préfecture
 006-240600551-20230330-37-2023-DE
 Date de transmission : 30/03/2023
 Date de réception préfecture : 30/03/2023

N° 15/2023 : DEGREVEMENT SUR FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT ACCORDE A LA SUITE D'UNE FUITE D'EAU NON IMPUTABLE A LA RESPONSABILITE DE L'ABONNE – MADAME VIGNOLO– 857 AV BELLEVUE – ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Abonné : VIGNOLO	Volume dégrévé	Montant dégrévés			Total HT	Total TTC
		Part Fermier	Part Communautaire	Part Agence de l'eau		
		Montant	Montant	Montant de la redevance		
EAU	209m ³	206,28€	56,43€	65,84€	1 459,29€	1590,43€
ASSAINISSEMENT	396m ³	861,14€	206,24€	63,36€		

N° 15/2023B : Achat de chaines à neige pour véhicule Renault CLIO immatriculé BX-675-VP

Acceptation de la proposition financière de la société Calucci – Résidence Garage (Agent Renault) sise 16 Val des Castagnins – 06500 MENTON pour l'achat de chaines à neige pour le véhicule Renault Clio immatriculé BX-675-VP ; dont le montant s'élève à 62.04€ TTC ;

N° 16/2023 : DEGREVEMENT SUR FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT ACCORDE A LA SUITE D'UNE FUITE D'EAU NON IMPUTABLE A LA RESPONSABILITE DE L'ABONNE – SOCIETE KOALAND – 2 AVENUE DE LA MADONE - MENTON .

Est appliqué un dégrèvement sur la facture d'eau de Société Koaland – 2 Avenue de la Madone – Menton pour un montant de 11 964,27 € TTC calculé de la façon suivante :

Abonné : SOCIETE KOALAND	Volume dégrévé	Montant dégrévés			Total HT	Total TTC
		Part Fermier	Part Communautaire	Part Agence de l'eau		
		Montant	Montant	Montant de la redevance		
EAU	2 648m ³	3 109,02€	741,44€	13,24€	11 034,67€	11 964,27€
ASSAINISSEMENT	3 837m ³	1 841,76€	4 715,29€	613,92€		

N° 16/2023 B : Remplacement des BAES locaux CARF suite maintenance annuelle

Acceptation du devis de à la société SARL CES CONSEIL EN SECURITE sise 240 Avenue des Maurettes - 06270 VILLENEUVE LOUBET portant sur le remplacement de BAES défectueux sur les sites de la CARF (16 rue Villarey et 7 rue Isola) pour un montant respectif de 643.88€ HT et de 573.88€ HT.

N° 17/2023 : Transport et traitement des déchets de bois du 01/01/2023 au 10/01/2023

Acceptation des conditions tarifaires de la société SUEZ RV MEDITERRANEE, sise 54 rue Antoine Becquerel, 11000 NARBONNE, pour le transport et le traitement des déchets de bois issus des déchèteries communautaires du 01/01/2023 au 10/01/2023. Le montant de la prestation, calculé selon les tonnages et rotations attendus sur la période considérée, est estimé à 9 478,67 € HT / 10 000 € TTC (TVA 5,5%).

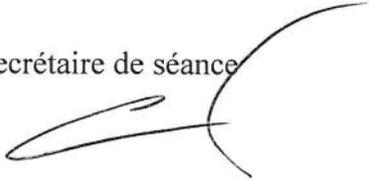
N° 18/2023 : Montée en puissance d'un serveur hébergeant le portail Web SIG de la CARF

Acceptation de la proposition de la société ESRI France, sise 21 rue des Capucins 92195 MEUDON CEDEX, visant à porter la RAM du serveur Heb-CARF-02 de 32 Go à 40 Go et la capacité de stockage de ce serveur de 500 Go à 1.5 To modifiant ainsi le contrat d'hébergement (IASS) passé avec la société ESRI pour un montant de 1 627,20 € TTC et d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Le Conseil Communautaire

Prend Acte

Le secrétaire de séance



Florent CHAMPION

Pour extrait conforme,

Le Président,

